



LA VILLE DE THANN RECRUTE

1 apprenti(e) chargé(e) du commerce

Master 1 ou 2

Informations générales

La Ville de Thann a été retenue pour intégrer le programme « Petites villes de demain » issu du dispositif « France Relance » initié par le gouvernement.

Ce programme vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Aussi, la Ville recherche un apprenti chargé du commerce afin de suivre les projets liés aux commerces.

Missions et activités principales

- Référent commerce et de l'association des commerçants
- Suivi des projets des commerçants sédentaires, gestion de l'occupation du domaine public, et des locaux vacants
- Accueil et conseils aux nouveaux porteurs de projets : recherche de locaux, financement...
- Suivi et mise en place d'actions en partenariat avec la CCI/CMA notamment des formations en faveur des commerçants
- Tenue du fichier des commerçants
- Suivi des actions prévues dans le cadre du dispositif « petites villes de demain » en lien avec le commerce
- Organisation de table ronde avec les commerçants
- Action de communication pour la promotion de l'activité commerciale
- Animation de réunion et rédaction de comptes rendus.

Compétences requises

- Réglementation de l'occupation du domaine public
- Réglementation en matière de commerces (hygiène, accessibilité, ouverture....)
- Gestion de projet
- Sens de l'organisation
- Diplomatie

Pré-requis - Niveau d'étude

Ecole de commerce, immobilier, sciences politiques, urbanisme et aménagement, études et marketing, numérique et tourisme, développement local,...

Niveau Master 1 ou 2

Durée

1 an à compter du 1^{er} octobre 2023

Les personnes intéressées par cette opportunité sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 10 juillet 2023** à l'adresse suivante : contact@ville-thann.fr ou par voie postale à

**M. le Maire,
Service des ressources humaines
9 Place Joffre
68 800 Thann**